



Service dépannage ne vient pas terminer leur travail

Par **mahama_old**, le **30/11/2007** à **16:17**

bonjour il y a deux semaines mon ballon d'eau chaude s'est éclaté et j'ai fait appel à un service SOS qui a changé le ballon (100 litres) et aussi m'a persuadé de changer dans l'urgence mon tableau d'électricité pour le remettre aux norms.

Problème avec le ballon : l'eau devient tiède toute de suite apr-s avoir pris ma douche (rapide). ils ont repassé plusieurs fois sans pouvoir résoudre le problème. Dernièrement on m'a dit qu'il faut qu'on repasse pour changer la direction de la bride; On a passé mercredi et on m'a demandé de vider le ballon en me disant qu'il repassent le lendemain à 18heures- pas de passage . Pour les fait venir chaque fois il me demande naintes coups de téléphone :on dit qu'on vient et on vient pas. Maintenant je me trouve sans eau et je ne sais plus quioi faire pour les fait venir et terminer le travail .

Un des chèques que je leur a donné (pour l'électricité)et due d'être encaisser le 15 janvier . Pourrais-je légalement bloquer cet chèque pour les inciter de passer et résoudre le problème de ballon d'eau chaude ?? Si non , quels autres démarches pourrai-je faire pour obtenir satisfaction ?

merci d'avance pour une réponse.

mahama